



Transport de marchandises FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire)

Personnes concernées

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), non titulaire d'un diplôme professionnel de conducteur routier, aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

Objectifs de la formation

Être capable de conduire un véhicule de transport de marchandises selon des principes professionnels. Avoir des notions sur la conduite rationnelle. Savoir utiliser l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des transports. Assurer les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier de marchandises eu égard aux conditions générales de la pratique du métier et des conditions particulières de sécurité. Connaître les applications réglementaires régissant la profession. Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

Contexte

La FIMO est le complément indispensable au permis poids lourds pour exercer le métier de conducteur(trice) routier de marchandises. Elle permet de conduire dès l'âge de 18 ans avec les permis des catégories C1 et C1E, et à partir de 21 ans avec les permis des catégories C et CE.

Selon Arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en oeuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises, modifié par arrêté du 12 juin 2025 publié au JORF du 19 juin 2025

Contenu de la formation

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION (1 heure)

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXÉE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET SUR LA RÉDUCTION DE L'INCIDENCE DE LA CONDUITE SUR L'ENVIRONNEMENT (65 heures)

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité,
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilités offertes par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant,
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique,
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule,
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile,
- Manœuvres professionnelles.

APPLICATION DES RÉGLEMENTATIONS (28 heures)

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers,
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents.

SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE (28 heures)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance,
- Aptitude physique et mentale,
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques,
- Principes élémentaires de secourisme,
- Règles de circulation et de signalisation routière,
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds,
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt,
- Circulation dans les grands tunnels,
- Franchissement des passages à niveau,
- Les risques et comportements préventifs à l'abord des zones de chantiers et d'intervention des personnels travaillant sur les réseaux routiers
- Les effets de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants
- Criminalité et trafic des clandestins.



Transport de marchandises FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire)

SERVICE ET LOGISTIQUE (14 heures)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service,
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché.

ADMISSION

- QCM 60 questions,
- 36 bonnes réponses.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (4 heures)

Code RS ou RNCP

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises Code RS : RS5769 Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026



Transport de marchandises FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire)

Prérequis

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité

Durée

140 heures réparties sur 4 semaines consécutives

Formateurs

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences

Dispositifs de suivi

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plate-forme de formation

Lieu de formation

Au sein d'une agence City'Pro, bénéficiant d'un agrément, accordé par les services de la DREAL du territoire, pour dispenser les formations professionnelles des conducteurs du transport routier de marchandises

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur véhicule et/ou sur simulateur pour la conduite

Validation des acquis

Évaluation théorique et pratique

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page centres sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info